





La concertation sur le numérique menée par le Conseil National du Numérique s'est clôturée le 4 février 2015 à Nantes, lors d'une journée en présence d'Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat au numérique et de Myriam EL KHOMRI, secrétaire d'Etat à la Ville. Cette journée a permis d'annoncer les éléments suivants :

La **création par décret [1]**d'une « **agence du numérique** », **levier d'action du gouvernement en faveur de la diffusion du numérique dans tous les territoires**. Cette agence permettra de mutualiser et de renforcer trois missions jusqu'alors distinctes :

- Le déploiement du très haut débit sur l'ensemble du territoire
- Le développement des écosystèmes de start-ups et d'innovation
- La promotion de l'accompagnement de la population aux services et usages numériques (diffusion de la connaissance et de la maîtrise de ces nouveaux outils).

Dans ce cadre, l'agence du numérique agira en appui aux collectivités territoriales, dans une posture d' « *accompagnateur et facilitateur, plus que prescripteur* ».

Myriam EL KHOMRI, secrétaire d'Etat à la Ville a elle déclaré que le **lien entre numérique et politique de la ville serait renforcé**, le numérique étant une opportunité d'inclusion des quartiers et les jeunes des quartiers pouvant avoir de l'appétence pour les codes informatiques. Des **propositions concrètes allant dans ce sens pourraient être annoncées début mars** lors du [comité interministériel de lutte contre les inégalités et de la promotion de la citoyenneté \[2\]](#). Trois pistes d'action sont d'ores-et-déjà identifiées :

- La sensibilisation au numérique, avec l'arrivée prochaine d'une plateforme nationale pour recenser et fédérer les « Espaces numériques »
- La formation, avec des mesures de mise à disposition de formateurs qui restent à imaginer (services civiques, mécénat de compétence, temps partiel des seniors...)
- L'accompagnement à la création d'entreprises, avec l'organisation d'évènements comme les « start-up weekend » dans les quartiers.

Enfin, rappelons que le [Programme Opérationnel régional \(FEDER/FSE\)](#) [3] dans le Nord - Pas-de-Calais a pour deuxième axe stratégique « *Accélérer la transformation de la société régionale à travers l'accroissement des usages et services numériques d'intérêt public* ». Dans le cadre de l'Investissement Territorial Intégré (ITI) qui réserve des crédits européens aux quartiers prioritaires, il sera possible pour les EPCI de mobiliser des fonds sur cet axe, au profit des quartiers de la politique de la ville ([voir compte rendu de la table ronde du 11 décembre 2014 à ce sujet](#) [4]).

Type d'actualites: [Information générale](#) [5]

Dates: Mercredi 11 février 2015 - 01:00

Thématiques: [Collectivités / Etablissement public](#) [6]

[Politiques européennes](#) [7]

[Politique de la ville - DSU](#) [8]

Publié le 11 février 2015

**URL de la source (modifié le 11/02/2015 - 13:51):** <https://irev.fr/actualites-0/numerique-des-pistes-daction-au-service-des-quartiers>

### Liens

[1] <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030189016>

[2] <http://www.irev.fr/actualite/C3%A9/C2%AB-comit%C3%A9-interminist%C3%A9riel-pour-l%E2%80%99%C3%A9galite%C3%A9-%C2%BB-mars-4%C3%A8me-pilier-valeurs-r%C3%A9publique-citoyennet%C3%A9>

[3] [https://www.nordpasdecals.fr/jcms/c\\_137374/decouvrez-le-programme-operationnel-feder/-fse-2014-2020](https://www.nordpasdecals.fr/jcms/c_137374/decouvrez-le-programme-operationnel-feder/-fse-2014-2020)

[4] [http://www.irev.fr/sites/www.irev.fr/files/cr\\_journee\\_reg\\_11-12-2014\\_irev\\_apres-midi\\_0.pdf](http://www.irev.fr/sites/www.irev.fr/files/cr_journee_reg_11-12-2014_irev_apres-midi_0.pdf)

[5] <https://irev.fr/taxonomy/term/4316>

[6] <https://irev.fr/taxonomy/term/3676>

[7] <https://irev.fr/taxonomy/term/3683>

[8] <https://irev.fr/taxonomy/term/3692>